



Une berge enrochée, un site perdu pour le Martin-pêcheur.



Prédation naturelle (rapaces, rongeurs...), aléas climatiques, activités humaines, le Martin-pêcheur subit de fortes pressions environnementales. Des mesures de conservations sont nécessaires.

une espèce à protéger

- ▶ Toutes les mesures susceptibles d'améliorer la qualité des eaux peuvent avoir un impact positif sur l'espèce.
- ▶ Préserver des sites de nidification.
- ▶ Informer auprès des pêcheurs et des touristes du dérangement qu'ils occasionnent lorsqu'ils sont à proximité des terriers.

Protégé en France, le Martin-pêcheur est inscrit également sur différentes listes d'espèces à préserver au niveau européen (Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Berne).

Le Martin-pêcheur est largement réparti en Europe jusqu'au sud de la Scandinavie mais il ne se trouve jamais en densité très forte. En France, le statut de cet oiseau n'est pas jugé défavorable mais il est à surveiller.

En Lorraine, le Martin-pêcheur est relativement courant mais les effectifs nicheurs, peu importants, subissent de fortes fluctuations.

Les activités humaines particulièrement celles qui engendrent une pollution des eaux (appauvrissement de la faune piscicole) et un dérangement en période de nidification (activités récréatives telles que baignades, kayak, pêche) lui sont néfastes.

De plus, les aménagements hydrauliques comme les travaux de rectification des cours d'eau, de reprofilage et d'enrochement des berges entraînent la disparition définitive de ses sites de nidification.

Le Martin-pêcheur est très sensible aux rigueurs hivernales et supporte mal les printemps pluvieux. Il suffit parfois d'une gelée tardive, d'une crue importante ou d'un été humide pour que les naissances soient sévèrement réduites.



savoir plus
pour en savoir plus

En Lorraine, il est possible de s'adresser à :

PNRI ▶ Parc naturel régional de Lorraine,
Logis Abbatial des Prémontrés
Rue du Quai
BP 35 - 54702 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03.83.81.67.67

AERM
▶ Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 MOULINS-LÈS-METZ Cedex
Tél. : 03.87.34.47.00



design graphique tel. 03 29 39 52 62 - Crédit photo : PNRI, Michel Ribette, Vincent Munier - imprimé sur papier recyclé



Parc naturel régional de Lorraine

Le Martin-pêcheur d'Europe

patrimoine remarquable

espèce animale
protégée
du Parc naturel
régional de
Lorraine





Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis* L.) est un oiseau de la famille des Alcedinidées dont il est le seul représentant sur notre continent. Le plus souvent, il s'observe volant rapidement de ses ailes courtes et arrondies au ras de l'eau en poussant son cri d'alarme un "tiht... tiht" puissant et aigu.

Un éclair bleu jaillit de la rive...

le martin pêcheur d'Europe

Petit oiseau court, trapu à bec long et au plumage incomparable ; la confusion n'est donc pas possible. La tête, plutôt grosse, est bleue avec des parties blanches et rousses, le dos est bleu turquoise, les ailes sont un peu plus vertes, le dessous du corps est brun orangé vif. Les pattes sont courtes, rouge corail chez les adultes et brun rosé chez les jeunes.

D'une longueur totale de **16-17 cm** ; son poids varie de **35 à 50 grammes**. Le bec en forme de poignard est entièrement noir chez le mâle tandis que chez la femelle il porte une tache rouge orangé sur la mandibule inférieure.



description et biologie

Le Martin-pêcheur est un indicateur, lorsqu'il est nicheur, d'une bonne santé du milieu biologique (présence de poissons) et physique (berges, ripisylve en bon état).

Son habitat

Inféodé aux zones humides, le Martin-pêcheur vit sur toutes les eaux douces courantes ou dormantes ainsi que le long des côtes marines. En hiver, il ne subsiste pas où le gel fige la surface des eaux.

En période de reproduction, il recherche en priorité des cours d'eau, des mares, des étangs et des canaux où il pourra se nourrir en abondance et à proximité immédiate desquels il trouvera des micro-falaises verticales et meubles pour creuser son terrier.

Son alimentation

Le Martin-pêcheur est un oiseau piscivore ; il se nourrit principalement de poissons sur lesquels il plonge en piqué depuis son poste d'affût. Occasionnellement, batraciens, mollusques et insectes aquatiques entrent dans son régime alimentaire. Les arêtes et écailles de poissons, les élytres d'insectes sont régurgités sous forme de boulettes friables. Ces pelotes de réjection se retrouvent le plus souvent au niveau du terrier ou à proximité des postes de pêche.



Autour des terriers, la présence d'une ripisylve fournit protection et postes de pêche



Berges favorables à la nidification du Martin-pêcheur

La reproduction

Les couples se forment dès les mois de janvier-février. Ils occupent un territoire de pêche linéaire étendu sur plus de 100 mètres en amont et en aval de l'endroit où il niche. Les accouplements sont précédés de poursuites, de vols papillonnants du mâle qui cherche à séduire la femelle en lui faisant aussi des offrandes de poissons.

pas de nid, mais un véritable terrier



Le Martin-pêcheur ne construit pas de nid. Le mâle et la femelle forent à la force de leur bec dans une rive abrupte un véritable terrier. Le terrier, tunnel long de 35 à 90 cm, se termine par une chambre dans laquelle seront déposés les œufs et élevés les petits.

Les pontes s'échelonnent à partir de la fin mars, et selon les conditions météorologiques et les ressources alimentaires, un couple peut mener à bien une, deux, voire plus rarement trois ou quatre couvées. 6 à 7 œufs blancs sont déposés dans la chambre. Les jeunes naissent nus.



Les deux adultes participent au ravitaillement des petits qui quittent le terrier au bout de 23 à 27 jours. Des suintements noirs et une forte odeur ammoniacale dus à l'accumulation de déchets, fientes et

pelotes de réjection caractérisent le terrier en fin de nidification. Lorsque les conditions sont favorables, le mâle finit de mener à bien cette première nichée tandis que la femelle s'installe dans un second terrier proche pour une nouvelle ponte.

comportement